

CONSEILS MATERIEL DE SECURITE

Afin d'aider les concurrents de la croisière bleue à être en conformité avec la législation en vigueur, voici une liste d'équipements de sécurité ayant au 1^{er} mai 2015 un caractère obligatoire(O) selon la nouvelle division 240 ou facultatif (F) selon les RSO 3 (Règlementation Spéciale Offshore). Ce caractère facultatif est cependant fortement recommandé car il pourra être rendu obligatoire dans les prochaines éditions de la Croisière bleue.

(Liste susceptible d'évolution)

CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES, STABILITE ET EQUIPEMENT FIXE	
Panneau de descente - 3.08.4- Doit pouvoir se fermer et se bloquer depuis l'intérieur	F
Balcons, chandeliers, filières : pas d'intervalle supérieur à 220 cm.	F
Eau potable -Au moins 9 litres d'eau potable de secours dans bidon réservé	F
Réserve suffisante carburant pour charger les batteries pour la durée de la course et pour propulser le voilier à la vitesse de base requise (5nds) pendant 8h	F
Un circuit de batterie moteur est nécessaire quand le démarrage ne peut se faire qu'avec un démarreur	F
Tableau des emplacements du matériel de sécurité Affiché sur un support étanche et durable dans le carré	F
Voile de cape ou grand-voile avec prise de ris	O
Tourmentin	F
Gouvernail de Fortune (barre de secours)	O
Dispositif d'assèchement fixe intérieur (pompe de cale électrique ou manuelle)	F
MATERIEL	
VHF fixe avec antenne en tête de mât d'une puissance de 25 W (CRR obligatoire) et Antenne VHF de secours	O F
Système Pour faire le point	O
Positionnement électronique (GPS) Fixe	F
Échosondeur ou sonde à plomb	O
Indicateur de vitesse ou instrument de mesure de distance (Loch)	O
Feu tricolore de tête de mât ou Feu de proue (vert et rouge) +feu de poupe blanc	O
Feu de route de secours avec 3 piles et trois ampoules de rechanges obligatoires.	F
Pavillons : National, N et C	O
Boule noire (de mouillage)	O
Cône noir (de moteur)	O
Corne de brume	O
Lampe électrique étanche + piles et ampoules de rechange (si LED pas d'ampoule de rechange)	O
Échelle de bain ou de secours	O
Bouée fer à cheval + feu à retournement	O
sifflet+ ancre flottante avec le nom du bateau et bandes réfléchissantes	F
2 Lignes de vie Il faut un point de fixation permettant de s'accrocher avant de sortir sur le pont	O
RIPAM	O
Livre des feux	O
Journal de bord qui sera tenu à jour	O

Compas de route	O
Règle Cras ou autre règle de navigation	O
Gilet de sauvetage 150 N avec dispositif lumineux un par équipier avec bandes réfléchissantes	O F
Harnais + longe Harnais non obligatoire si gilets gonflables avec harnais : norme CE EN396 s'appliquant aux gilets 150 Newtons, et norme CE	O
Trousse de secours (div240)	O
Au moins 2 extincteurs	O
De type 21B ou poudre sèche de 2Kg	F
Dispositif d'assèchement fixe à l'extérieur	O
Pinoches adaptées	O
et placée à côté de chaque passe coque	F
Réflecteur radar à bord	F
Les VHF ASN doivent être programmés avec un N° MMSI et connecté au GPS	F
Récepteur radio indépendant du récepteur principal (VHF) permettant de recevoir les bulletins météo	F
Phare de recherche étanche + piles ou chargeur et ampoules de rechange (si LED pas d'ampoule de rechange)	F
Manuel de secours	F
Cartes marines papier des zones fréquentées (Cartes électroniques acceptées en Div 240)	F
Compas de relèvement	F
Couteau dans son étui fixé dans la descente du carré	F
Couverture anti-feu près de la cuisine	F
2 seaux rigides avec cordage	F
Boite à outils (dont un dispositif permettant de dégager le gréement)	O
Ligne de récupération	F
Masque de plongée	F
Bout de remorquage égal au minimum à 2 fois la longueur du bateau	F
Radeau de survie norme ISO 9650 et visite de contrôle doit respecter la division 240.	O
Rangement et stockage : - Survie en conteneur : Sur le pont ou dans le cockpit - Survie en sac : Dans un coffre étanche ou autovideur (Sauf si bateau construit avant Juin 2001) où une survie en sac de moins de 40 Kg peut être fixé dans la cabine près de la descente - Mise à l'eau : La survie doit pouvoir être amenée au niveau des filières en moins de 15 secondes	F
1 ligne de mouillage appropriée (prête à servir)	O
Si plus de 8m50: 2 ancres avec chacune une longueur adéquate de chaîne et bout et prêtes pour une utilisation immédiate	F